

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2025 à 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Hervé OZIL, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER, Mme Sylvie CANTA, M. Denis ROUME, Mme Laurence HOTTE, M. Gwenaël CHAZOT, Mme Michelle FROMONT, M. Nordine BOUZRAA, Mme Hélène BERTRAND, M. Cyrille PONSOT, Mme Sidonie JABBOUR, M. David ALBRAND.

Absents : Néant

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

**DE_2025_129 : ÉTUDE DE REQUALIFICATION DU BÂTIMENT DE LA
CAVE COOPÉRATIVE**

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Dépenses :

Montant total des dépenses : 45 000€

Recettes :

Subvention Fonds Vert : 8 000€

Subvention FEADER / LEADER sollicitée : 28 000€

Autofinancement : 9 000€

Total des recettes : 45 000€

Envoyé en préfecture le 14/11/2025
Reçu en préfecture le 14/11/2025
Publié le 14 NOV. 2025 <i>SLO</i>
ID : 007-210701264-20251112-DE_2025_129-DE

L'autofinancement du porteur de projet et le montant d'aides publiques sollicitées pourront être augmentées en cas de besoin.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet ;
- valide le plan de financement ;
- autorise le Maire à solliciter une subvention FEADER auprès du programme LEADER ;
- s'engage à assurer sur ses fonds propres le solde du financement ;
- s'engage à communiquer sur l'aide FEADER en respectant les obligations de publicité et en appliquant les logos de l'Europe, du FEADER, de LEADER et du cofinanceur et à inviter les membres du Comité de Programmation le cas échéant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Mme Laurence HOTTE,
Secrétaire de séance



M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE

